

LE PARC DU LEYBEEK

Fiche 10 – Situation des zones de confort potentielles

1. CARACTERISATION DE L'ENVIRONNEMENT

Commune : Watermael-Boitsfort

Superficie : 3 hectares 12 ares

Vocation : Parc paysager

Caractéristiques : Grand espace de pelouse agrémenté de 2 étangs artificiels longés de sentiers.

Situation : Le parc du Leybeek est entouré par l'avenue du Dirigeable au Nord-Ouest et le boulevard du Souverain au Sud-Est.

Equipements : Aucun équipements particuliers mis à part des poubelles et des bancs.

Entrées : Accessible toute l'année par trois entrées : une à sa pointe nord et 2 autres à sa pointe sud.

Population : La densité de la population aux alentours du parc est variable, le maximum se situe entre 40 et 80 hab/ha.

Statut : Natura 2000, Site inventorié

Gestionnaire : Bruxelles Environnement

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale



Légende

- Espace vert
- Eau de surface

Figure 1 : Localisation de la zone. Source : Bruxelles Environnement, 2015

2. SITUATION ACOUSTIQUE

2.1. POINTS DE MESURES

Bureau d'étude : AIB-VINÇOTTE ECOSAFER S.A.

Dates de la campagne :

- Avant prolongation de la ligne de tram 94 : du 24 novembre au 2 décembre 2004
- Après la prolongation (H. Debroux) : du 24 septembre au 8 octobre 2007

Types de mesures :

- Courtes durées : 16 points (2004) et 20 points (2007)
- Longues durées : 1 point (2004) et 1 point (2007)

Conditions météo : Absence de précipitation, vent faible ou nul

2.2. CONSTATS

Les niveaux de bruit L_{Aeq} relevés dans le parc varient entre **56 et 72 dB(A)** pour 2004 et **56 et 67 dB(A)** pour 2007.

Les niveaux sonores les plus bas (56-60 dB(A)) ont été relevés sur le chemin à proximité de l'avenue du Dirigeable (zone orange-rouge). L'intérieur du parc est plus calme en 2007 qu'en 2004 (zone rouge plus étendue).

Le niveau sonore le plus haut a été relevé à l'entrée du parc située au carrefour entre l'avenue de la Fauconnerie et le boulevard du Souverain (zone mauve). Ce boulevard est la source du bruit principale longeant le côté Sud-Est du parc.

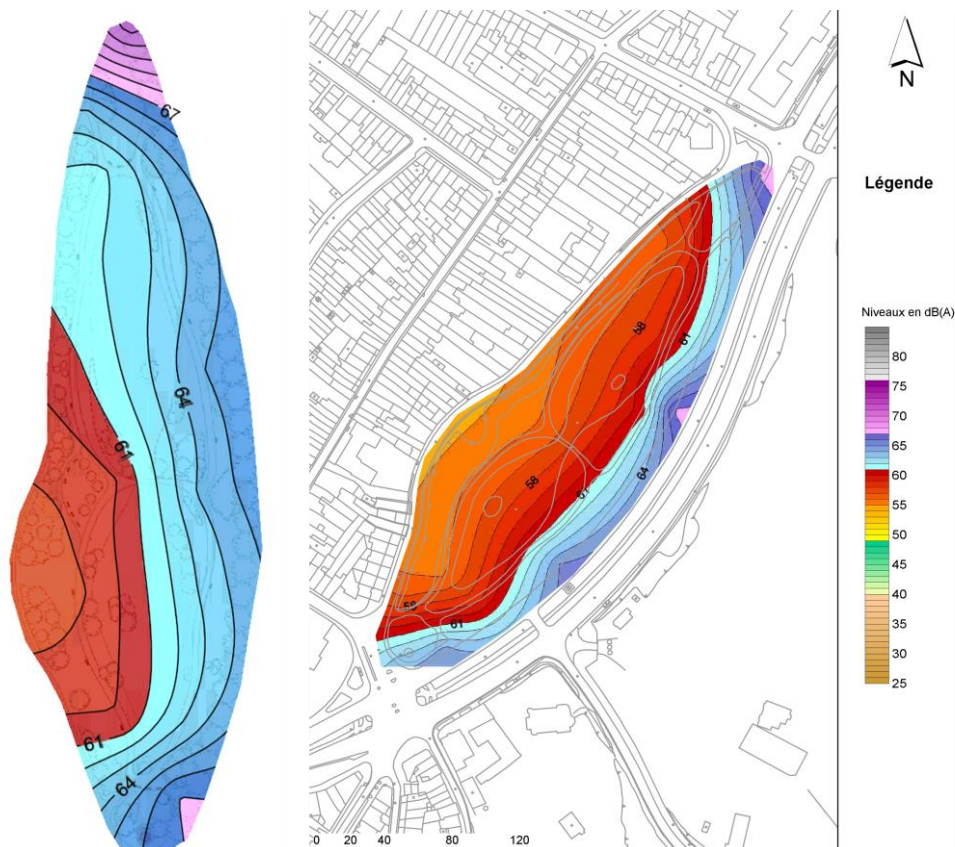


Figure 2 : Niveaux sonores L_{Aeq} dB(A) – 2004 et 2007.
Source : AIB-VINCOTTE ECOSAFER S.A. 2004-2007.

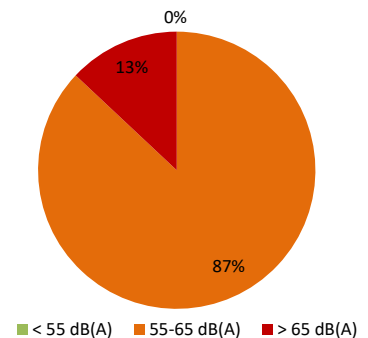
2.3. VALIDATION DU POINT NOIR

Les valeurs sonores L_{Aeq} mesurées dans le Parc Leybeek ont été confirmées par l'étude réalisée par le BRAT en 2010 dans les espaces verts de Bruxelles (L_{den} , voir référence).

87% de la superficie du parc est soumise à des niveaux sonores compris entre 55 et 65 dB(A). Les 13% restant ont un niveau sonore supérieur à 65 dB(A).

Le parc est donc considéré comme un point **noir acoustique** dont l'assainissement est **prioritaire**.

Ambiance sonore du parc du Leybeek (L_{den})



3. FACTEURS INFLUENÇANT LE BRUIT

3.1. TOPOGRAPHIE ET PROFIL DES LIEUX

La topographie relativement plane de ce parc, et son caractère ouvert et peu arboré, fait que le bruit du boulevard du Souverain s'y propage facilement.

3.2. AXES ROUTIERS ET FERROVIAIRES A PROXIMITE

Le parc du Leybeek est coincé entre l'avenue du Dirigeable au Nord-Ouest et le boulevard du Souverain au Sud-Est (revêtement asphaltique). Le premier axe se termine en cul-de-sac, la circulation y est donc peu importante. Le second axe routier (deux fois trois bandes de circulation en 2004) est incontestablement le plus bruyant des deux, la vitesse de circulation des véhicules y étant par ailleurs assez élevées. En 2007, le remaniement de la voirie pour le passage du tram 94 a réduit le nombre de bande à deux fois deux bande, avec comme résultat, une diminution du bruit à la source et à l'intérieur du parc.

Il y a deux feux à proximité du parc : au croisement du boulevard du Souverain et de l'avenue de la Fauconnerie (extrémité nord). L'arrêt et le démarrage des voitures provoquent du bruit à ces endroits.

Plusieurs lignes de transports en commun, essentiellement des bus, circulent à proximité du parc. Les principales sont les lignes de bus 94 et 95 circulant sur le boulevard du Souverain et la ligne 95 et 17 circulant sur l'avenue du Dirigeable.